



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE YAOUNDÉ

Octobre 2022

Zoom sur les projections du FMI pour l'inflation en Afrique centrale en 2022

Comme ailleurs dans le monde, les économies de l'Afrique centrale subissent les répercussions économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Du fait de la dépendance des pays de la zone aux importations, la guerre en Ukraine, qui entraîne une forte augmentation des coûts de l'énergie et des produits alimentaires, contribue à aggraver les tensions inflationnistes engendrées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans le cadre de la crise sanitaire. [Selon les dernières prévisions des perspectives de l'économie mondiale du FMI](#), la norme communautaire pour l'inflation (3 %) devrait désormais être dépassée dans les six pays de la zone CEMAC en 2022 (contre trois lors des projections d'avril), même si elle resterait plus modérée que dans d'autres pays, en raison des politiques d'encadrement des prix en place dans certains pays.

LE CHIFFRE À RETENIR

+6,5 %

Le taux d'inflation en RCA en 2022 selon le FMI, soit le plus élevé en zone CEMAC

Projections d'inflation en Afrique centrale en 2022



Source : FMI, WEO octobre 2022

L'inflation la plus importante en zone CEMAC serait observée en République centrafricaine, les prévisions d'inflation passent de 4 % à 6,5 % (plus forte révision dans la zone), soit le niveau le plus élevé observé dans le pays depuis le pic lié à la guerre civile en 2014 (17,8 %). Viennent ensuite le Tchad et la Guinée équatoriale où le taux d'inflation devrait se situer autour de 5 %, contre des prévisions initiales à 4 %. Le Cameroun enregistrerait une inflation de 4,6% tandis que celle-ci pourrait être maîtrisée à 3,5 % au Gabon et au Congo. Hors CEMAC, la RDC devrait enregistrer une inflation de 8,4 %, en hausse de 2 points par rapport aux prévisions initiales mais en restant en dessous des 9 % enregistrés en 2021. Enfin, l'inflation devrait s'élever à 15 % à Sao-

Tomé et Príncipe. Pour la plupart des pays, le FMI anticipe tout de même une décélération progressive de l'inflation à partir de 2023, vers son niveau pré-crise. Cette analyse rejoint [celle des services de la BEAC](#), qui anticipe un retour progressif au-dessous de la norme communautaire à l'horizon 2024.

Régional

Les chefs d'entreprise de la zone CEMAC anticipent une amélioration de l'activité au 4^{ème} trimestre

Selon le [dernier test prévisionnel de conjoncture de la BEAC](#), les chefs d'entreprise opérant dans la zone CEMAC anticipent une progression favorable de l'activité économique au 4^{ème} trimestre 2022, soutenue essentiellement par une demande plus importante liée à la période des fêtes de fin d'année, ainsi que la hausse de la production d'hydrocarbures.

Le secteur primaire devrait, ainsi, être porté par les activités pétrolières et gazières, et la production agricole vivrière. Dans le secteur secondaire, l'activité connaîtrait une faible progression : alors qu'une hausse est attendue dans le secteur brassicole et des huileries et sucreries, le BTP et les industries du bois devraient stagner face à une insuffisance de la demande. Enfin, le secteur des services serait marqué par une hausse de l'activité dans le commerce des biens de consommation courante, la restauration, le transport et les télécommunications.

Semaine internationale de l'Investisseur en zone CEMAC

La Commission de surveillance du marché financier (COSUMAF), autorité de supervision et de contrôle du marché financier de la zone CEMAC, a organisé du 3 au 9 octobre 2022 à Douala au Cameroun (et en distanciel), la Semaine internationale de l'investisseur de la CEMAC (SIIC). Cette deuxième édition était axée sur les thèmes : « *La résilience de l'investisseur et la finance durable* » et « *La prévention des escroqueries et les précautions face aux*

cryptoactifs ». La SIIC vise à améliorer l'éducation financière ainsi que la culture boursière dans les pays de la CEMAC. L'événement intervient quelques mois après l'adoption par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire en Afrique centrale du [nouveau règlement régissant l'organisation et le fonctionnement du marché financier en Afrique centrale](#).

Le Cameroun et la RCA transmettent à la BVMAC la liste des entreprises publiques à introduire en bourse

Les autorités camerounaises et centrafricaines ont transmis au cours du mois de septembre 2022, à la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) leur liste des entreprises publiques à coter en bourse. Cette transmission rentre dans le cadre de l'engagement pris par les Chefs d'Etat de la sous-région en février 2018, à procéder dans un délai de 2 ans à la cession (partielle ou totale) en bourse de la participation des Etats dans des entreprises publiques afin de dynamiser le marché financier unifié de la sous-région. Pour le Cameroun, les entreprises annoncées sont : Aéroports du Cameroun (ADC), Cameroon Hôtel Corporation (CHC), le Port Autonome de Douala (PAD), et la Société de développement du Coton (Sodecoton). En ce qui concerne la RCA, il s'agit de : la Société centrafricaine des Télécommunications (SOCATEL), Energie Centrafricaine (ENERCA) et la Société de distribution d'eau de Centrafrique (SODECA). Ceci porte à 17 le nombre d'entreprises publiques déjà transmises à la BVMAC par les Etats de la CEMAC. Une seule d'entre elles est actuellement cotée (Bange Bank).

Cameroun

Le Cameroun bénéficie d'un financement de 29 Mds FCFA de l'Union européenne pour développer des villes vertes

Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'économie et Philippe Van Damme, Chef de la délégation de l'Union européenne ont procédé à la [signature le 4 octobre 2022, de deux conventions de financement](#) relatives aux actions « Cameroun : villes vertes, inclusives et durables » et « Cameroun : Septentrion vert et résilient » pour un montant global de 29 Mds FCFA. L'action « Cameroun : villes vertes, inclusives et durables » d'un montant de 15,7 Mds FCFA vise le soutien à la gouvernance urbaine et à la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun. Elle cible principalement les villes de Yaoundé, Douala et Maroua. L'action « Cameroun : Septentrion vert et résilient » permettra d'adapter les pratiques agricoles et pastorales sur les sites protégés par des zones de restauration forestière, tout en prenant en considération les risques de conflits intercommunautaires.

Baisse des coûts de retrait d'argent par l'opérateur Orange Money SA

Orange Money SA a procédé à la baisse de ses coûts de retrait d'argent à partir du mobile afin de les rendre plus attractifs pour les consommateurs. Les nouveaux tarifs appliqués demeurent fonction du montant de la transaction et varient suivant des tranches. Globalement, les frais de retrait représentent désormais 1,5 % du montant de base de la transaction, contre 2 % appliqué auparavant. Le plancher et le plafond des frais de retrait demeurent fixés respectivement à 50 FCFA et 3 500 FCFA.

Fermeture de la filiale de Sanofi et redéploiement de sa stratégie commerciale pour l'Afrique subsaharienne

Selon un communiqué publié le 3 octobre 2022, l'entité camerounaise du groupe Sanofi (Sanofi AFC) a été mise en liquidation suite à l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 28 juin 2022. La dissolution de la filiale camerounaise fait suite à un changement de stratégie de la part du groupe en Afrique subsaharienne. A la suite d'un accord signé entre Sanofi et E.P.DIS en août 2021, la distribution et la commercialisation de ses produits (médicaments et vaccins) dans près de 25 pays d'Afrique subsaharienne incombe désormais à ce dernier. E.P.DIS est une plateforme de distribution du Groupe Eurapharma mise à la disposition des industriels de la pharmacie pour gérer la fonction externe logistique export vers la zone Afrique et sur les territoires d'outre-mer.

Le Cameroun enregistre sa première opération d'exportation au tarif préférentiel de la Zlecaf

Sur les 44 pays ayant ratifié l'accord de libre-échange continental, sept Etats (Cameroun, Ghana, Rwanda, Kenya, Ile Maurice, Egypte et Tanzanie) ont décidé de démarrer le commerce préférentiel au titre de la Zlecaf. La PME camerounaise Gif Afatex a ainsi réalisé [la première opération d'exportation](#) de safous, d'ananas séchés et de thé au gingembre, depuis le Cameroun et à destination du Ghana. Les douanes camerounaises ont délivré le tout premier certificat d'origine Zlecaf pour ces produits classés dans la catégorie B dits de produits sensibles. Pour rappel, les échanges commerciaux dans le cadre de la Zlecaf ont officiellement débuté le 1^{er} janvier 2021 mais n'ont pas pu être mis en œuvre jusqu'ici du fait des difficultés liées à l'identification de l'origine des produits qui de fait rend complexe la

catégorisation des produits pouvant bénéficier d'un régime tarifaire préférentiel Zlecaf.

Le Cameroun sollicite son adhésion à l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana

Conviés à la 3^e réunion du comité de pilotage de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (CIGCI) qui s'est tenue le 12 octobre à Abidjan, [le Cameroun et le Nigéria ont signifié leur volonté de rejoindre l'initiative](#). Selon les données de la FAO, le Cameroun et le Nigéria, étaient en 2020 respectivement 6^e et 4^e producteurs mondiaux de fèves de cacao, avec des productions respectives de 290 et 340 milliers de tonnes, soit à eux deux l'équivalent de 11% de la production mondiale. L'adhésion des deux pays permettrait ainsi à la CIGCI d'offrir près de 65% de la production mondiale (soit env. 3,6 Mt), contre 54% actuellement. Pour rappel, l'Initiative permet aux pays membres d'adopter une stratégie commune pour défendre les intérêts de leurs producteurs au niveau international notamment en ce qui concerne la fixation des prix. La CIGCI bénéficie par ailleurs depuis la saison 2020-2021, d'une prime de 400 \$ par tonne qui a été négociée avec les multinationales du secteur. Cette rémunération supplémentaire permettant in fine d'améliorer les conditions de vie des cacaoculteurs.

La Banque mondiale octroie 300 M USD pour soutenir la décentralisation

La Banque Mondiale a [approuvé le 28 septembre 2022 un prêt de 300 M USD de l'Association internationale de développement \(IDA\)](#) en faveur du Cameroun. Le financement est destiné au projet pour la gouvernance locale et la résilience de communautés, qui vise notamment à renforcer la participation des ces dernières aux processus de planification et de gouvernance locales. Le projet prévoit, entre autres, la construction d'infrastructures essentielles de

base ainsi que le renforcement des capacités des collectivités locales. Il devrait bénéficier à environ 180 municipalités pour une population cible totale de 1,5 million d'habitants.

Les prix des produits alimentaires augmentent de +15% sur un an

Selon les dernières notes de l'Institut National de Statistique sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation des ménages, les prix continuent leur tendance à la hausse, alimentée par les produits alimentaires. [A Yaoundé](#), le niveau général des prix à août 2022 est en hausse de +7,4% par rapport à août 2021, pour une progression des prix alimentaires de +14,9% sur un an. [La situation est similaire à Douala](#), où les prix affichent une augmentation de +6,6% sur un an. Les prix des produits alimentaires y progressent de 14,5%. Cette hausse des prix, consécutive aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales du fait de la crise Covid, puis de la guerre en Ukraine, pourrait perdurer, en l'absence d'une capacité de substitution par des produits locaux.

Signature d'un avenant à la convention de concession du terminal à conteneurs du port en eaux profondes de Kribi

Le Port Autonome de Kribi (PAK) et Kribi Conteneurs Terminal (KCT) ont procédé le 26 septembre 2022 à la signature d'un avenant à la convention de concession du terminal à conteneurs du port en eaux profondes de Kribi. A cette occasion, un bilan des réalisations de KCT depuis sa mise en service en 2017 a été dressé et les modalités de financement de la 2^{ème} phase du projet du Complexe industrialo-portuaire de Kribi ont été définies. Cette 2^{nde} phase devrait être effective dès la fin du 1^{er} semestre 2024 et consiste en l'aménagement d'un nouveau quai de 715 mètres, d'un terre-plein de plus de 30 hectares, et en l'acquisition de 5 nouveaux portiques de quai et de 15

portiques de parc. La réalisation de cette phase permettra au port de Kribi de tripler la capacité du Terminal à conteneurs pour atteindre le seuil d'1 M de conteneurs manutentionnés.

Appel d'offres pour l'exploitation du champ pétrolier Mvia

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), l'entreprise publique camerounaise chargée de promouvoir et valoriser le domaine minier national et de gérer les intérêts de l'Etat dans le secteur des hydrocarbures, a lancé le 21 septembre 2022 un [appel à manifestation d'intérêt](#) pour la préqualification de sociétés pétrolières en vue de l'exploitation du champ pétrolier onshore Mvia, situé dans le bassin côtier de Douala/Kribi-Campo. Les soumissions sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2022.

Péage routier : les recettes en hausse de 15 % à fin septembre 2022

Selon les données du Programme de sécurisation des recettes routières (PSRR), logé au sein de la Direction générale des Impôts, les recettes collectées aux péages routiers depuis le début de l'année 2022 se sont établies à 6,4 Mds FCFA à fin septembre, enregistrant ainsi une hausse de 15 % par rapport à la même période en 2021. Ces **recettes devraient continuer d'augmenter** au cours des prochaines années avec la livraison prévue en 2024 de 14 postes de péage automatiques par la société Tollcam (entreprise constituée par Razel BEC et Egis Projects). [Les accords de financement du projet ont été signés le 10 juin 2022.](#)

Jean-Pierre Champeaux est le nouveau Directeur général de la Société sucrière du Cameroun

Jean-Pierre Champeaux a été nommé Directeur général de la filiale camerounaise du groupe

Somdiaa. Préalablement Directeur général de la **Sucrierie Africaine de Côte d'Ivoire (Sucaf CI)**, il remplace Samuel Libock à la direction de la Sosucam. Jean Louis Luscio est par ailleurs nommé Directeur général adjoint en remplacement d'Emmanuel Castells. Pour rappel, la Sosucam est détenue à 74 % par le groupe Somdiaa et à 26 % par l'Etat du Cameroun.

Centrafrique

Le SFD octroie un prêt pour un projet d'éclairage public

Le Fonds saoudien pour le développement (SFD) et le Ministère centrafricain de l'Economie, du Plan et de la Coopération ont signé le jeudi 13 octobre, en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, [un accord de financement pour un projet d'éclairage public à Bangui](#). Le financement permettra d'installer des poteaux d'éclairage et des panneaux solaires pour assurer l'éclairage sur environ 70 Km de routes à travers la capitale du pays.

Congo

Levée des dernières restrictions dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19

Compte tenu de la réduction du nombre de nouveaux cas de Covid-19 et de la baisse du taux de positivité dans le pays, les autorités congolaises ont décidé de lever, à compter du 18 octobre 2022, les dernières restrictions visant à lutter contre cette pandémie. Il s'agit notamment de la fin du caractère obligatoire du port du masque et de la fin de la présentation d'un test RT-PCR négatif par les passagers à l'entrée et à la sortie du Congo. Les passagers devront toutefois se conformer aux exigences des pays de destination. Les autorités ont

également décidé de dissoudre tous les organes mis en place dans le cadre de la riposte contre la Covid-19, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus en particulier.

Exonération de certains produits alimentaires de taxes douanières

Dans le cadre du Plan de résilience alimentaire adopté en juin dernier pour faire face à la flambée des prix des produits alimentaires, le **ministre de l'Économie et des Finances** a annoncé, dans une note circulaire datée du 30 septembre, l'**exonération durant une année des taxes douanières - droit de douane, redevance informatique et TVA, à l'exception des taxes communautaires-**, sur certains produits de base et intrants agro-pastoraux et halieutiques. Les produits concernés sont le blé, l'huile végétale raffinée, les viandes et abats comestibles congelés, les poissons de mer congelés, le riz, le lait en poudre, les aliments pour enfant, le sel de table, ainsi que tous les intrants agro-pastoraux et halieutiques.

Un projet de décret réglementant le torchage et « l'évantage » de gaz adopté en Conseil des ministres

Le Conseil des ministres réuni le 12 octobre a adopté un projet de décret réglementant le torchage et « l'évantage » de gaz dans les activités amont du secteur des hydrocarbures. Ce décret vise à valoriser la production du gaz tout en **préservant l'environnement, dans un contexte où plusieurs opérateurs pétroliers opérant dans le pays envisageraient d'investir** dans la production et la transformation du gaz. Il vise également à mettre en place un instrument juridique permettant de mieux administrer les procédures de torchage de gaz au Congo, conformément aux engagements internationaux. **Le projet de décret prévoit par ailleurs d'infliger des sanctions aux contrevenants.**

L'État congolais confie à la société Arise IIP le développement des ZES de Pointe-Noire, Ouessou et Oyo

L'État congolais représenté par les ministres en charge des Zones économiques spéciales (ZES), de la Coopération internationale et du Budget, et le Président directeur général de la société singapourienne Arise IIP ont signé le 4 octobre à Brazzaville des accords portant sur le développement des ZES de Pointe-Noire, Ouessou et Oyo, sous forme de partenariat public-privé. Selon les termes des accords, Arise IIP aura pour mission de développer des activités liées à la transformation du bois et de produits agricoles ainsi que la construction de routes.

Le nouveau ministre des Finances a pris ses fonctions

Nommé par décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022, Jean-Baptiste Ondaye, nouveau **ministre de l'Économie et des Finances, a pris ses fonctions** le 27 septembre. Il remplace Rigobert Roger Andely, ministre des Finances depuis mai 2021, et récupère le portefeuille de l'Économie, autrefois placé sous la tutelle de la ministre du Plan. Jean-Baptiste Ondaye est économiste de formation. Il occupait depuis 2009 le poste de Secrétaire général de la Présidence avec rang et prérogatives de ministre. Plusieurs dossiers vont être poursuivis par le nouvel argentier, notamment la finalisation de la loi de finances 2023, la poursuite du plan d'apurement de la dette intérieure ainsi que la poursuite des discussions avec le FMI qui vient de lancer les travaux de validation de la 2^{ème} revue du programme.

Ludovic Ngatse nommé ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public

Anciennement ministre délégué au Budget auprès du ministre des Finances, du budget et du

portefeuille public depuis mars 2020, Ludovic Ngatse a été promu ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, suite au remaniement du gouvernement intervenu le 24 septembre. Expert-comptable de formation, Ludovic Ngatse était Administrateur général du cabinet comptable Ernest & Young Congo, avant son entrée au gouvernement.

La cellule juridique de la BAfD en discussion avec le Ministère des Hydrocarbures

La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF), cellule juridique de la BAD, a effectué une mission à Brazzaville, mi-septembre, afin de **s'enquérir des besoins de réformes exprimés par le Ministère des hydrocarbures. La mission a eu des échanges avec le ministre des Hydrocarbures sur le contenu de l'assistance technique que pourrait apporter la cellule juridique de la BAfD à ce ministère.** Cette assistance devrait, entre autres, inclure la revue du cadre juridique applicable au secteur des hydrocarbures et la formation du personnel de ce ministère sur les problématiques clés. Créée en 2008 par la BAfD, **l'ALSF a pour mission d'apporter une assistance juridique aux États africains pour les aider à faire face aux litiges avec leurs créanciers et à négocier des contrats commerciaux complexes.**

L'ARPCÉ va mettre en place un système d'adressage postal

Le projet d'adressage postal, mené par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCÉ), a été lancé le 22 septembre à Brazzaville. Il vise à améliorer le service postal dans les grandes villes du pays par la géolocalisation des adresses qui seront recensées dans une base de données numérisée. **La mise en place d'un système d'adressage généralisé aiderait à pallier l'absence de code postal dans le pays et permettrait d'améliorer les conditions de distribution des envois postaux tant au niveau national qu'international. Ce**

projet s'inscrit dans la recommandation de l'Union postale universelle à travers la dynamique « Un citoyen, une adresse ».

Le Congo a créé ses premières aires marines protégées à Loango et à Mvassa

Le Congo vient d'officialiser la création des trois premières aires marines protégées (AMP) du pays. Il s'agit des AMP des baies de Loango et de Mvassa ainsi que de l'extension de la partie maritime du parc national de Conkouati-Douli, dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. La création de ces AMP est soutenue par le Fonds pour l'environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'association Renatura Congo et l'ONG Wildlife conservation society (WCS). Elle vise à protéger la biodiversité, garantir la productivité des eaux territoriales et défendre les intérêts des communautés locales. Ces sites constituent des zones de pêche côtières riches en biodiversité et en ressources halieutiques et contribuent à nourrir les communautés locales.

La compagnie Perenco Congo a atteint un niveau de production de 85 000 barils/jour

Le secrétaire général du groupe Perenco en visite à Brazzaville, s'est entretenu le 14 septembre, avec le ministre des Hydrocarbures afin de dresser le bilan de la compagnie pétrolière franco-britannique en République du Congo et de discuter de ses futurs investissements dans des projets pétroliers et miniers. Lors de cet **entretien, l'opérateur pétrolier s'est félicité des investissements récents réalisés au Congo qui lui ont permis d'accroître sa production à 85 000 barils/jour, grâce notamment au champ Litanzi qui produit à lui seul 15 000 barils/jour.** Présent au Congo depuis 2001, le groupe Perenco y est représenté par deux sociétés : Perenco Congo et Congorep, une joint-venture créée

également en 2001 par Perenco et la Société nationale des pétroles du Congo pour exploiter le champ Emeraude.

Gabon

Signature d'un partenariat entre le Gabon et le Conseil des entreprises du Commonwealth

Membre du Commonwealth depuis le 25 juin 2022, le Gabon veut s'ouvrir à de nouvelles opportunités d'investissements. Dans ce cadre, le président de la République a signé, le 13 octobre à Libreville, un partenariat jugé « stratégique » avec le président du Conseil des entreprises de l'investissement du Commonwealth qu'il recevait en audience.

Fer de Belinga : l'exploration officiellement lancée par l'australien Fortescue

Deux mois après la signature d'une convention de recherche avec le gouvernement gabonais, Fortescue Metals Group a lancé officiellement, dimanche 16 octobre à Makokou, la phase d'exploration du gisement de fer de Belinga qui devrait durer 3 ans et se traduire par un investissement de près de 60 milliards de FCFA de l'entreprise australienne. Il s'agira, dans un premier temps, d'effectuer une étude de faisabilité et une évaluation des solutions logistiques nécessaires à la conduite du projet sur ce site situé à l'est du pays. Les réserves sont estimées à 1 milliard de tonnes pour une teneur en fer estimée de 60 à 65%.

Bois : Revenu à meilleure fortune, Rougier Gabon revendique la création de près de 1 000 emplois à Nkok

En difficulté financière depuis 2018, la société française, presque centenaire, dirigée par Francis

Rougier gère près d'1,5 million d'hectares de concessions forestières au cœur de l'Afrique Centrale, dont l'essentiel se trouvent au Gabon. Entre janvier et juin 2022, Rougier Gabon, filiale de la maison mère du groupe a vendu 104 572 m³ de bois certifié FSC 100 %. Un chiffre en hausse de 50 % en comparaison à l'année dernière où le groupe n'a vendu que 70 007 m³ au 1er semestre 2021. Cette hausse, qui illustre le soutien de Rougier Gabon à l'aval de la filière bois a permis de créer et sécuriser près de 1 000 emplois à Nkok.

Guinée équatoriale

Baisse de l'activité au deuxième trimestre 2022

La Guinée équatoriale a publié à la fin du mois de septembre 2022 la toute première [note sur les comptes nationaux trimestriels](#). D'après l'Institut National de Statistique de Guinée équatoriale, le deuxième trimestre de 2022 a enregistré une baisse du PIB de 3,2 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, du fait du ralentissement des activités extractives qui représentent 32,5% du PIB. En effet, le PIB du secteur extractif enregistre une baisse de 6,6 % par rapport au même trimestre de l'année 2021. Au deuxième trimestre de 2022, la Guinée équatoriale produisait 119 900 barils/jour contre 128 400 barils/ jour en 2021. A contrario, l'activité forestière, qui bénéficie de la levée temporaire de l'interdiction d'exportation de grumes fin 2020, a enregistré une hausse de la production de bois ronds (+ 136,8% en une année). Alors que le FMI projetait une sortie de récession avec une croissance à 5,8 % cette année, [il estime désormais](#) qu'elle resterait positive, mais serait vraisemblablement inférieure à ce niveau du fait d'un nouvel incident survenu dans une grande unité de production pétrolière.

Tchad

Les autorités décrètent l'état d'urgence face aux inondations

Les autorités tchadiennes ont décrété le 19 octobre 2022, un état d'urgence en situation de catastrophe naturelle face aux inondations importantes enregistrées dans le pays. Elles ont lancé un appel à l'aide internationale afin de secourir les sinistrés, dont le nombre dépasse le million. Les inondations auraient touché 18 des 23 provinces du pays, pour plus de 600 localités immergées, près de 465 000 ha de champ dévastés, et environ 19 000 têtes de bétail englouties par les eaux

La BID apporte un soutien financier de 20 M USD au Tchad

Le gouvernement tchadien et la Banque islamique de développement (BID) ont signé le 25 septembre 2022 à Djeddah en Arabie Saoudite deux accords de financement pour un montant total de 20,15 M USD (env. 13,64 Mds FCFA). Le premier concerne un prêt pour le financement de la deuxième phase du Projet de Microfinance Islamique au Tchad (PROMIFIT-2) tandis que le second est un don en appui à la sécurité alimentaire. Le PROMIFIT vise à lutter contre la pauvreté et à renforcer la résilience des populations à faible revenu.

Don de 8 M EUR de la BAfD pour la gouvernance économique et celle du secteur extractif

Le Conseil d'Administration du Fonds Africain de développement, a [accordé au Tchad le 22 septembre, un don de 8,8 M EUR \(env. 5,8 Mds FCFA\) pour le projet d'appui à la gouvernance économique et au secteur extractif](#). Le projet vise à réduire la fragilité économique du Tchad, qui a été accentuée par

la crise sanitaire mondiale et la guerre en Ukraine, via l'amélioration de l'efficacité de la politique budgétaire et de la gouvernance dans le secteur extractif. Etalé sur une période de 48 mois, le projet consiste notamment à renforcer les capacités de plusieurs structures publiques, dont les Ministères en charge de l'économie, du pétrole, et des mines, la Direction générale des impôts, la Chambre des comptes, en vue d'améliorer les compétences de mise en œuvre de la politique fiscale et la qualité des dépenses d'investissement public et de renforcer les pratiques de contrôle. Le projet devrait également soutenir la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en vue d'améliorer la notation du Tchad.

Le Fonds OPEP octroie un prêt de 11 M USD pour soutenir l'enseignement supérieur technique

Le ministre tchadien en charge de l'économie, M. Moussa Batraki, et le directeur général du Fonds OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole), Dr Abdulhamid Alkhalifa, ont signé à le 20 septembre 2022, à Vienne, une convention de prêt d'un montant de 11 M USD (env. 7 Mds FCFA). Les fonds serviront au financement de la phase 2 du projet d'extension de l'Institut national supérieur des Sciences et Techniques d'Abéché (INSTA) et devraient ainsi permettre à l'établissement d'accroître sa capacité d'accueil d'environ 600 étudiants supplémentaires. La première phase du projet est cofinancée par la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA). Pour mémoire, le Tchad a adopté en 2021, une stratégie nationale de deux ans visant à augmenter le nombre d'étudiants dans les programmes d'enseignement supérieur scientifique, d'une part, et à assurer que ces programmes forment une main-d'œuvre en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi tchadien.

 RDC

Suspension de la TVA sur les produits de première nécessité

Le Premier ministre de la RDC, M. Jean-Michel Sama Lukonde, a signé le 15 octobre 2022, deux décrets portant suspension de la perception de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur des produits de première nécessité pour une période de douze mois à compter du 15 avril 2022. Cette décision prolonge ainsi pour six mois supplémentaires la mesure prise par le gouvernement en avril 2022 de suspendre la TVA aussi bien en régime intérieur qu'à l'importation pour une quarantaine de produits de grande consommation (dont viandes, poissons, lait, huile, sucre, sel, savons, conserves, etc.) afin d'obtenir la baisse des prix sur le marché. Et ainsi atténuer l'impact des tensions inflationnistes découlant de la guerre en Ukraine, sur le pouvoir d'achat des ménages congolais.

Nouvelle augmentation des prix à la pompe

Le ministère en charge de l'Economie en RDC a annoncé le 16 septembre 2022 une [nouvelle hausse des prix à la pompe](#), dans le contexte de tensions sur les marchés internationaux. Les prix

du litre d'essence, de gasoil et de pétrole connaissent une augmentation de +150 FC à +300 FC (soit +6% à +10%) selon la zone d'approvisionnement (Ouest, Nord, Est, Sud) par rapport aux [prix révisés début juillet 2022](#). Cette augmentation vise à rétablir l'équilibre dans le système d'approvisionnement en produits pétroliers après une longue crise de carburant à Kinshasa. La hausse permet également de réduire l'enveloppe des subventions aux carburants, qui pèse sur le budget du pays. Pour le mois d'août, ces subventions auraient atteint 60 M USD.

Nouveau record trimestriel de production de cuivre à la mine de Kamao-Kakula

Selon l'entreprise canadienne Ivanhoe Mines, opérateur du complexe minier Kamao-Kakula, la production de concentré de cuivre s'est chiffrée à 97 280 tonnes au troisième trimestre 2022, après 87 314 tonnes et 55 602 tonnes [au cours des deux trimestres précédents](#). Ces livraisons permettent à la mine, considérée comme la plus grande mine de cuivre en Afrique, d'afficher un nouveau record trimestriel de production. Le complexe, détenu par le canadien Ivanhoe Mines (39,6%), le chinois Zijin Mining (39,6 %), le gouvernement congolais (20%), est entré en production en mai 2021.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international